

Image not found or type unknown



Dettes auprès d'une maison de retraite suite décès

Par **thethe21062000**, le **10/01/2008** à **16:43**

Ma tante est décédée et était célibataire, mon père étant décédé avant elle, nous sommes donc héritiers avec mes frères et soeurs. Elle était en maison de retraite depuis un certain temps et nous avons appris par un membre de la famille qu'elle devait plus de 15000 euros à la maison de retraite. Elle avait une propriété qui sera vendue. N'existe-t-il pas une nouvelle loi dans ce cas car nous ignorions cette dette ? Merci